



SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

263, rue de Paris, Case 543 93515 – MONTREUIL CEDEX
Tél. 01.55.82.88.77 / 79
Courriel : snopa@cgt.fr
Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13

Montreuil, le 07 juillet 2025

La DRH du MTE/AT les rois de l'enfumage !!

La DRH du MTE/AT a besoin de concerter et d'initier une méthode, elle invite les OS à se réunir le 7 juillet pour une concertation relative aux OPA. **L'intention eut été bonne si le 30 mai 2024**, il y a plus d'un an, les organisations syndicales n'avaient pas été conviées pour une concertation relative aux OPA sur le toilettage du décret 65-382 et sur la fonctionnarisation **avec un ordre du jour et des propositions identiques.**

Concernant le décret 65-382 modifié, toujours aucune publication au journal officiel un an plus tard.

Concernant la fonctionnarisation, rien de concret et simplement des conversations sans une mise au travail sérieuse du ministère. Quid de la commande politique de ce chantier de fonctionnarisation ! Absence du cabinet du MTE/AT, absence de Bercy détenteur du verrou financier et absence de la Fonction publique, décideur ultime d'un projet de la sorte. Aucune information sur le projet de loi ou le véhicule législatif nécessaire pour sa mise en place. La DRH nous répond « Je n'ai pas de mandat »?!?! et propose de s'en tenir au calendrier proposé.

Concernant la partie salariale, aucune trace de mesures catégorielles pour les OPA en 2025.

Nous sommes devant les rois de l'enfumage. Ce ministère conserve **le trophée de l'inaction** pour la seconde année. Pourtant, avant l'examen de la loi de finances à l'automne, la réunion du 7 juillet aurait pu traiter de l'inégalité de traitement relatif à notre régime indemnitaire impactant le quotidien des OPA. On nous parle fonctionnarisation mais **dès lors qu'il s'agit de passer à la caisse, plus personne.** Les rois de la fuite !

En scrutant notre boule de cristal, le calendrier serait plutôt celui-ci :

- **2025 c'est râpé**, mais on travaille peut-être, tenez bon ! **Année blanche !**
- **2026 dossier ficelé et arbitré**, on peut toujours rêver, un an d'attente au guichet unique si tout va bien (sans censure, ni dissolution...). **2 ème année blanche !**
- **2027 élection présidentielle.** Plus rien ne bouge. 3 année blanche !
- *2028, le chantier des OPA* figurera-t-il dans l'agenda social du Ministère (s'il existe) ? Mystère et boule de gomme. **Voilà comment la DRH du MTE/AT joue la montre.**

Pour **le SNOPA CGT**, nous proposons une méthode plus simple et bien plus efficace :

- **Soit on recrute sous statut OPA** en poste permanent, on maintient et on développe les missions et métiers techniques et on ouvre des perspectives professionnelles en tant qu'ouvrier d'État avec le régime de retraite FSPOEIE.
- **Soit on fonctionnarise tous les OPA, dans les mêmes conditions de la loi de 2009**, avec une homologation adaptée à la nouvelle grille OPA, un reclassement salarial dans les meilleures conditions, un régime indemnitaire Rifseep non dégradé, un droit à pension conforme aux règles de 2014 (double pension + montant garanti) garant d'une égalité de traitement entre tous les OPA et ex-OPA.

Aujourd'hui, le ministère n'a pas changé de position, il est dans l'inaction la plus totale ! 10 ans se sont écoulés et rien n'a avancé.

Le SNOPA CGT appelle l'ensemble des OPA à une grande marche des OPA. Rejoignez-nous et prenez contact avec nos militants CGT.

OPA, vous l'aurez compris, si nous voulons un avenir répondant à nos attentes légitimes, **nous devons agir. Obtenons des conditions professionnelles et salariales** comme l'ont eu les OPA dans le cadre du transfert des parcs aux collectivités. Nous devons taper fort et ensemble !

Montrons à nos employeurs que les OPA ne sont pas résignés et qu'ils sont plus que jamais combattif.



je me syndique au SNOPA-CGT
en flashant le code avec mon smartphone !